

## *Rapport d'activité*

*Un bilan de la crise CO'VI'D fit apparaître une perte d'effectif pour la saison 2020-2021, pendant ladite crise, à + ou - 50%. Ensuite pour la saison qui vient de se terminer, l'effectif a retrouvé le niveau habituel de 50 archers licenciés environs et pour la saison prochaine 2022-2023 nous resterons à un niveau équivalent.*

*Point sur la saison 2021/2022 : Compétitions - 10 Médailles dont 2 d'or, 2 d'argent, 4 de bronze.*

*Initiations et découvertes : En centre de loisirs, fête communale et Foire. Jeux au sein du club (Les 10 et jeu du Paris-Brest) et passages de flèches sont toujours d'actualités.*

*Point sur le matériel (chevalets et cibles)*

*Bilan des formations en cours qui seront validées début de la saison 2022-2023 : Hubert Jolly, Entraîneur Fédéral et Fabienne Jolly, arbitre.*

*Une formation pour être Encadrant Fédéral (Assistant Entraîneur), est proposée aux licenciés pour Octobre 2022.*

*Report du Tir du Roy 2022.*

*En raison du taux élevé d'Archers absents, le tir du Roy qui jusqu'à présent était organisé au mois de juin, a été reporté à une date ultérieure.*

*Questions diverses :*

*Mr Bénard Bruno avait demandé par mail le détail financiers des 2 tournois des mixtes que le club a organisé. Ils lui ont été présentés. Il a aussi demandé si le club avait en projet d'organiser un autre concours à l'avenir. Il lui a été répondu que non.*

*Elections :*

*Toutes les personnes âgées de plus de 16 ans à jour de cotisation ont participé aux votes ainsi que les représentants légaux des jeunes de moins de 16 ans.*

*Nous avons procédé au vote pour élire les membres du conseil de la liste qui a précédemment été soumise aux archers et comme le prévoit nos statuts a été demandé si une personne de l'assemblée souhaitait se joindre à la liste. Mme*